



CHIENS GUIDES PARIS
pour aveugles et malvoyants

CHIENS GUIDES PARIS

PROJET ASSOCIATIF

2025-2030



Table des matières

Introduction	2
La Vision de l'École de Chiens Guides de Paris	2
Notre identité	2
Nos valeurs.....	2
Nos objectifs.....	3
Objectif 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap visuel dans leur demande de chien guide puis pendant l'activité de celui-ci	3
Objectif 2 : Élever des chiots aptes à devenir chiens guides	4
Objectif 3 : Former des chiens guides qui puissent répondre aux besoins de déplacement des personnes déficientes visuelles	5
Objectif 4 : Être un partenaire actif au sein du réseau des associations de chiens guides et des chiens d'assistance et sensibiliser le grand public à l'apport du chien guide	6
Objectif 5 : Investir dans les Personnes, diversifier ses ressources, maîtriser ses dépenses et promouvoir l'Excellence de l'École	7
Conclusion	7



Introduction

L'École de Chiens Guides de Paris est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Elle a été inaugurée en 1987, à Paris (12^e), aux abords du Bois de Vincennes, puis en 2015, elle a ouvert son Centre d'élevage et d'éducation à Buc dans les Yvelines (78).

La Vision de l'École de Chiens Guides de Paris

« Favoriser grâce au chien guide la mobilité et l'autonomie de personnes en situation de handicap visuel, et faciliter ainsi leur insertion sociale et professionnelle ».

Pour atteindre ce but, l'École s'est donnée pour mission *d'élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.*

Notre identité

Nos chiffres clés :

- + de 30 chiens guides remis gratuitement chaque année,
- + de 1200 demandes satisfaites depuis notre création,
- + de 25 chiens reproducteurs placés en familles d'élevage,
- + de 80 naissances de chiots chaque année,
- + de 70 élèves chiens guides placés en familles d'accueil chaque année,
- + de 25 chiens guides mis à la retraite chaque année,
- + de 200 binômes (maître/chien guide) en activité,
- + de 220 bénévoles,
- + de 45 salariés.

L'École de Chiens Guides de Paris se distingue des autres Écoles de chiens guides de part certaines spécificités :

- 2 sites accessibles grâce aux transports en commun qui fonctionnent ensemble :
 - Un Centre d'éducation à Paris (12^e),
 - Un Centre d'élevage et d'éducation à Buc (78),
- Un environnement très urbain ou de banlieue parisienne,
- Une proximité avec les autres services d'aide à la mobilité.
-

Nos valeurs

L'École de Chiens Guides de Paris ne pourrait pas répondre correctement à sa mission sans s'appuyer sur des valeurs fortes qui sont mises au service des personnes déficientes visuelles et des chiens :

ÉTHIQUE

Consciente de ses responsabilités et de ses conséquences, notre association s'engage au respect à l'égard de tous les acteurs de notre action, de l'animal et de l'environnement. Notre éthique intègre aussi les notions d'intégrité, de laïcité, de non-discrimination et de respect.



PROFESSIONNALISME

Dans chaque domaine et à chaque étape, notre mission est accomplie avec la plus grande rigueur, grâce à un haut niveau de formation, d'encadrement et de disponibilité.

Ce professionnalisme intègre aussi les notions de rigueur, de fiabilité et d'adaptabilité.

ÉCOUTE & ACCOMPAGNEMENT

Pour que notre action soit conforme à nos idéaux, l'écoute est fondamentale : elle permet d'adapter nos solutions à nos interlocuteurs, en interne comme en externe.

L'écoute et l'accompagnement que nous proposons intègrent aussi les notions de bienveillance et d'empathie.

SYNERGIE

Accomplir parfaitement notre mission exige de déployer de très nombreuses expertises et de les organiser comme un système où la communication est permanente : chaque savoir mobilisé renforce tous les autres.

La synergie intègre aussi les notions d'esprit d'équipe, de chaîne de solidarité et de confiance réciproque.

Nos objectifs

Objectif 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap visuel dans leur demande de chien guide puis pendant l'activité de celui-ci

Chaque demande de chien guide est reçue et étudiée par une équipe pluridisciplinaire.

L'acceptation d'une demande ne pourra se faire qu'après étude des éléments nécessaires à l'attribution d'un chien guide. Ces conditions concernent le bien-être et la sécurité, tout autant du chien que de la personne bénéficiaire.

Une demande de chien guide peut être acceptée, un projet individuel est alors construit pour accompagner et former la personne sur différents objectifs :

- Travailler sur les axes de progression, afin que la personne développe ses potentiels,
- Réfléchir aux aménagements nécessaires à l'arrivée du chien guide,
- Définir le profil du chien guide correspondant.

Une demande de chien guide peut être refusée ou orientée vers la structure répondant mieux aux besoins de la personne.

L'École de Chiens Guides de Paris assure un accompagnement permanent du binôme maître/chien guide, depuis l'attribution du chien jusqu'à la fin de sa vie. Ce suivi, essentiel pour la sécurité et le bien-être de chacun, est adapté aux différentes phases de la vie du chien.

Soucieuse de garantir le bien-être des chiens guides en activité, l'École de Chiens Guides de Paris propose notamment aux bénéficiaires aveugles ou malvoyants un service de détente de leurs chiens accompagnés de bénévoles.



L'objectif est d'assurer :

- Le bien-être du chien guide à travers des évaluations régulières, des services adaptés, des conseils en soins et en éducation,
- La sécurité des déplacements en proposant des ajustements ou des perfectionnements en fonction des besoins du maître et de son environnement,
- Une formation continue permettant au binôme de s'améliorer et de renforcer ses compétences.

Un accompagnement particulier est prévu lors du vieillissement du chien, afin de préparer progressivement sa mise en retraite.

Puis une fois à la retraite, l'École reste disponible pour garantir le bien-être du chien, qu'il soit auprès de son maître ou placé dans une famille adaptée à ses besoins.

Ainsi, l'École suit ses chiens guides de la naissance à la fin de leur vie et soutient les maîtres à chaque étape, en leur apportant aide, conseils et réassurance au quotidien.

Les priorités de l'École sont :

- Étudier finement chaque demande de chien guide de manière objective et bienveillante pour « attribuer le bon chien pour le bon maître »,
- Être présente auprès des demandeurs pendant la période d'attente de leur chien guide,
- Assurer le suivi du binôme en activité et accompagner les chiens guides tout au long de leur vie afin de s'assurer de leur bien-être.

Ce que nous voulons atteindre d'ici 5 ans :

- Réduire au maximum le temps d'attente pour se voir remettre un chien guide : pas d'attente entre le départ en retraite du précédent chien et la remise du nouveau et 1 an maximum d'attente pour les personnes faisant une première demande,
- Accroître chaque année la satisfaction de nos bénéficiaires.

Objectif 2 : Élever des chiots aptes à devenir chiens guides

Chaque année, environ 80 chiots naissent au Centre d'élevage de l'École situé à Buc (78).

L'élevage sélectionne les reproducteurs et veille au bon développement de chaque chiot dans un environnement sécurisé et stimulant.

La généalogie, les caractéristiques physiques et comportementales ainsi que les aptitudes à l'apprentissage, déterminent le choix de la mère et du père.

L'École suit également les familles d'élevage bénévoles qui accueillent les reproducteurs.

L'élevage de l'École fait partie du REF (Réseau d'Élevages Fédéral) avec le CESECAH (Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens Guides d'Aveugles et autres Handicapés) et la Maison du Chiot de l'Association les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest. Les échanges dont l'École bénéficie au travers notamment de ce réseau lui permettent d'enrichir ses connaissances et d'améliorer ses pratiques.

Nos reproducteurs sont principalement issus de nos propres lignées, ils peuvent aussi venir du REF, d'autres élevages de chiens guides, de chiens d'assistance ou d'élevages indépendants.



Les priorités de l'École sont :

- Pérenniser ses lignées de labradors, de goldens, de croisés labradors-goldens et de labradoodles,
- Faire naître suffisamment de chiots tout en réduisant les problèmes de santé ou de comportement,
- Renforcer et promouvoir la collaboration avec d'autres élevages (REF, élevages de chiens guides ou de chiens d'assistance, etc.).

Ce que nous voulons atteindre d'ici 5 ans :

- Améliorer nos outils de sélection et de mariage de nos reproducteurs,
- Faire partie de réseaux d'élevages internationaux,
- Poursuivre et renforcer nos contacts avec des vétérinaires et des scientifiques.

Objectif 3 : Former des chiens guides qui puissent répondre aux besoins de déplacement des personnes déficientes visuelles

Former un chien guide, c'est lui enseigner les compétences nécessaires pour garantir des déplacements sécurisés à une personne déficiente visuelle. Cette éducation repose avant tout sur les besoins spécifiques de mobilité de nos bénéficiaires.

Étant donné que la majorité des bénéficiaires vivent en région parisienne, l'éducation des chiens guides est adaptée à cet environnement urbain, avec des situations spécifiques telles que l'utilisation des transports en commun, la traversée de lieux très fréquentés et la gestion des obstacles complexes.

L'éducation du chien guide se structure autour de trois axes essentiels :

- Le déplacement : se déplacer de manière fluide et sécurisée en suivant les indications de la personne,
- L'évitement d'obstacles : anticiper et contourner les obstacles pour garantir la sécurité du parcours,
- Les recherches : repérer et mener la personne vers des lieux ou éléments clés (comme une porte, un passage piéton ou une station de transport).

Ces apprentissages sont constamment ajustés en fonction des besoins individuels du futur binôme pour garantir une parfaite autonomie et une sécurité au quotidien.

Les priorités de l'École sont :

- Éduquer des chiens guides qui répondent aux besoins de déplacement des personnes en situation de handicap visuel,
- Assurer la remise des chiens guides à leur maître déficient visuel dans des conditions optimales.

Ce que nous voulons atteindre d'ici 5 ans :

- Augmenter le taux de remise des élèves chiens guides entrant dans le programme de formation,
- Optimiser le temps de formation des élèves chiens guides,



- Parfaire la formation technique des moniteurs et éducateurs et enrichir leurs techniques de travail.

Objectif 4 : Être un partenaire actif au sein du réseau des associations de chiens guides et des chiens d'assistance et sensibiliser le grand public à l'apport du chien guide

L'École collabore avec différents partenaires.

Au niveau national, au sein de la FFAC (Fédération Française des Associations de Chiens guides) et en lien avec les autres Écoles fédérées.

Toutes ces associations sont labellisées et respectent la [Charte de déontologie de la FFAC](#). Elles échangent entre elles leurs pratiques, mutualisent leurs chiens et leurs demandes de chiens guides.

L'École collabore également étroitement avec l'ANM (l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides) pour promouvoir l'accessibilité du binôme maître/chien guide en tous lieux publics.

L'École est également en lien et collabore avec d'autres associations de chiens d'assistance telles que Handi'chiens (chiens d'assistance pour personne à mobilité réduite), chiens d'éveil, chiens d'assistance d'accompagnement social, chiens pour personne épileptique, chiens d'assistance judiciaire, Acadia (chiens pour personnes diabétiques) ou La Cape (chiens d'assistance aux personnes en état de stress post-traumatique).

Au niveau international, l'École est membre de l'IGDF (International Guide Dog Federation), l'organisation mondiale de référence garantissant le respect des normes internationales des Écoles de chiens guides.

A ce titre, elle est auditée régulièrement par l'IGDF qui lui délivre une accréditation validant le bon respect des standards internationaux.

Enfin, l'École est aussi en relation avec d'autres structures de proximité aidant les personnes déficientes visuelles pour la coordination de soins avec différents professionnels de santé, l'élaboration de leurs projets familiaux, professionnels ou sociaux, l'accompagnement à la locomotion, la rééducation aux activités de la vie quotidienne et à l'apprentissage du braille ou à l'informatique adapté.

Les priorités de l'École sont :

- Fidéliser encore plus nos partenaires, donateurs, mécènes, organismes publiques, bienfaiteurs et bénévoles qui soutiennent l'École,
- Promouvoir une communication positive autour de la déficience visuelle et de l'apport du chien guide auprès de nos partenaires, des institutionnels et du grand public.

Ce que nous voulons atteindre d'ici 5 ans :

- Renforcer nos liens avec tous les partenaires actuels et chercher d'autres opportunités de sensibilisations, d'échanges et de collaboration,
- Informer des spécificités du déplacement avec un chien guide les professionnels en charge de l'accompagnement et de la rééducation des personnes déficientes visuelles.



Objectif 5 : Investir dans les Personnes, diversifier ses ressources, maîtriser ses dépenses et promouvoir l'Excellence de l'École

L'École est majoritairement financée grâce à la générosité du public.

Elle collecte les fonds nécessaires à son fonctionnement et sensibilise le grand public à la déficience visuelle et à l'apport du chien guide.

Pour mener à bien sa mission l'École s'appuie sur :

- des moyens humains : salariés, administrateurs, bénévoles, bénéficiaires, consultants, etc.,
- des moyens financiers : l'École est transparente sur l'emploi de ses ressources majoritairement destinées à la réalisation de sa mission sociale et elle assure la maîtrise de ses dépenses.

Les priorités de l'École sont :

- Fidéliser et faire monter en compétences nos salariés et bénévoles,
- Promouvoir toujours plus la sécurité, la santé et le bien-être, des salariés de l'École, des maîtres de chiens guides, des bénévoles et de nos chiens,
- Poursuivre la maîtrise des dépenses et la diversification des ressources.

Ce que nous voulons atteindre d'ici 5 ans :

- Avoir une équipe stable de salariés et de bénévoles engagés, qualifiés et formés,
- Intégrer nos valeurs et adapter nos comportements dans notre façon de travailler les uns avec les autres et avec l'ensemble de nos partenaires.

Conclusion

L'élaboration de ce projet associatif a permis de réunir des représentants de la communauté active de l'École (salariés, maîtres de chiens guides, administrateurs, bénévoles) afin de rappeler notre mission, de partager nos valeurs, de revisiter nos fondamentaux et de définir de nouveaux objectifs ambitieux.

Ces temps d'échanges ont permis aussi de repositionner l'École dans son environnement et de montrer l'importance de toute cette chaîne de solidarité autour du chien guide, de sa naissance à sa retraite et aussi autour des personnes déficientes visuelles qui s'adressent à nous. L'École ne fonctionne pas de manière isolée mais est insérée dans un réseau professionnel et associatif qui œuvre au respect et à la promotion du chien guide et au renforcement de l'autonomie de leurs maîtres.

Pour que nous soyons tous bien dans nos pattes !